

## Lectra signe le contrat d'acquisition de Gerber Technology

**Les deux entreprises ont franchi une nouvelle étape dans leur rapprochement.**

Paris, jeudi 25 mars 2021 – **Lectra a conclu aujourd'hui avec AIPCF VI LG Funding LP ("AIPCF VI LG"), filiale de American Industrial Partners, un contrat (*Agreement and Plan of Merger*) prévoyant le transfert de la propriété de **Gerber Technology** à Lectra, suite à l'approbation de l'opération par le Conseil d'administration de Lectra, réuni ce jour.**

Ce contrat, qui décrit les termes convenus par les deux entreprises, fait suite au protocole d'accord annoncé le 8 février 2021 et à la conclusion de la procédure d'information-consultation du Comité social et économique de Lectra.

L'opération reste soumise à l'autorisation de l'autorité réglementaire américaine, dont la décision est attendue au plus tard le 26 avril 2021.

Comme annoncé le 8 février 2021, Lectra acquerrait toutes les actions de Gerber Technology, sur une base « cash free/debt free », pour 175 millions d'euros – financés par un emprunt de 140 millions d'euros souscrit auprès de trois banques et par la trésorerie du Groupe – auxquels s'ajoutent cinq millions de nouvelles actions Lectra émises au bénéfice de AIPCF VI LG, actionnaire unique de Gerber Technology. Ainsi, le montant total de la transaction serait d'environ 300 millions d'euros sur la base du cours de clôture de l'action Lectra le 5 février 2021.

Les actionnaires de Lectra seraient invités à approuver l'opération et l'émission des cinq millions d'actions nouvelles Lectra réservée à AIPCF VI LG lors d'une Assemblée générale extraordinaire qui devrait se tenir le 30 avril 2021. Un rapport contenant des informations complémentaires serait mis à la disposition des actionnaires avant l'Assemblée générale extraordinaire.

L'acquisition devrait ainsi être réalisée à l'issue de l'Assemblée générale extraordinaire, sous réserve d'un avis favorable de l'autorité réglementaire américaine et d'un vote favorable des actionnaires.

L'émission des cinq millions d'actions nouvelles ne ferait pas l'objet d'un document d'information spécifique devant être enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers. Un actionnaire qui détenait 1% du capital de Lectra avant l'opération détiendrait 0,87% après cette émission.

*« En signant le contrat d'acquisition de Gerber Technology, nous avons franchi une étape importante dans notre projet de création d'un acteur majeur de l'Industrie 4.0 pour les marchés de la mode, de l'automobile et de l'ameublement. Nous sommes impatients de joindre nos efforts et de combiner les ressources des deux entreprises, afin de libérer le plus rapidement possible tout le potentiel de cette union pour nos clients et nos actionnaires »,* déclare Daniel Harari, Président-Directeur général de Lectra.

A la suite de l'opération, Daniel Harari détiendrait 14,6% des actions Lectra et AIPCF VI LG 13,3%.

Par ailleurs, aux termes des accords conclus dans le cadre de l'acquisition, et notamment l'accord d'actionariat stable (*stable shareholding agreement*) entre AIPCF VI LG et Lectra, le Conseil d'administration accueillerait un administrateur représentant AIPCF VI LG, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale. Il est précisé qu'aux termes de ces accords, aucune action de concert ne sera caractérisée.

### A propos de Lectra :

Pour les entreprises qui insufflent la vie à nos dressings, intérieurs de voitures, meubles et plus, Lectra façonne des technologies premium qui facilitent la transformation digitale de leur industrie. Son offre donne aux marques, aux fabricants et aux distributeurs les moyens de leurs ambitions, du design à la production, mais aussi la reconnaissance et la sérénité qu'ils méritent. Fondée en 1973, Lectra dispose de 34 filiales à l'international et sert ses clients dans plus de 100 pays. Forte de plus de 1 700 collaborateurs, Lectra a réalisé un chiffre d'affaires de 236 millions d'euros en 2020 et est cotée sur Euronext-Paris (LSS).

Pour plus d'informations, visitez [www.lectra.com](http://www.lectra.com).

### Suivre Lectra sur les réseaux sociaux :



### Contacts médias :

#### Oxygen pour Lectra

Vivien Michelet - **t** : +33 (0)6 63 27 22 28

Audrey Pizard - **t** : +33 (0)6 35 54 45 96

Cédric Damour - **t** : +33 (0)7 84 21 02 20

**e** : [lectra@oxygen-rp.com](mailto:lectra@oxygen-rp.com)

#### Lectra - siège social

Adeline Fogel

#### Responsable relations publics

**t** : +33 (0)1 53 64 42 37

**e** : [a.fogel@lectra.com](mailto:a.fogel@lectra.com)